

Département de la MAYENNE ----- ARRONDISSEMENT de MAYENNE SIAEPAC de Fontaine Rouillée ----- Date de la convocation 3 mars 2026 -----	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 12 MARS 2026
	Le douze mars deux mil vingt-six, vingt heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de LASSAY-LES-CHATEAUX, sous la présidence de M. ALLAIN, Président. <i>Étaient présents</i> : MM. ALLAIN, RAILLARD, SAINT-ELLIER, RIOULT, LEFEBVRE, ROULLAND, LAUNAY, COISNON, Mmes TEROITIN et GESLIN <i>Étaient absents excusés</i> : Mme CONNEAU, MM. DELAUNAY, RIGOUIN, PILLAERT <i>Étaient absents</i> : M. LANDAIS, Mmes BORDERIE, MOREAU
Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 15, il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités territoriales à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical, M. RIOULT, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

EAU ET ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DES RESULTATS 2025 DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT N°2026/02

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

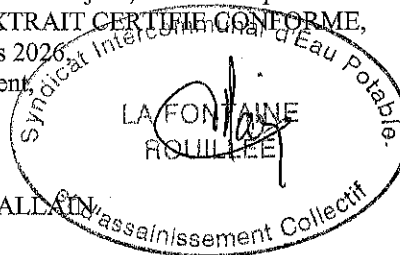
Vu le compte administratif 2025, approuvé en séance du 12 mars 2026 et les résultats de la section de fonctionnement de chaque budget,

Décide d'affecter suivant le tableau ci-après les résultats 2026 :

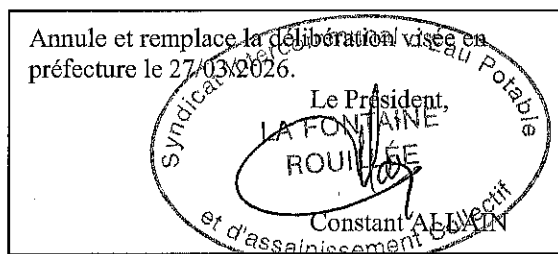
Budgets	Résultats 2025	Budgets primitifs 2026	
	Section de fonctionnement	Compte 1068 Section d'investissement	Compte 002 Section de fonctionnement
Eau	222 686.50	38 933.69	183 752.81
Assainissement	237 010.32	11 558.41	225 451.91

Vote : pour : 10 – contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
 POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
 le 26 mars 2026
 Le Président,



Constant ALLAIN



Envoyé en préfecture le 30/03/2026

Reçu en préfecture le 30/03/2026

Publié le

ID : 053-200044576-20260326-202602TER-DE

S2LO